



Les organisations syndicales des personnels du second degré de l'académie de Paris constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Éducation nationale dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent de prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics. Les mesures "Socle" sont très insuffisantes et n'ont pas permis de réhausser véritablement les salaires des agent·es ni d'améliorer l'attractivité de nos métiers. Nos organisations réaffirment leur exigence d'abandon du Pacte et le transfert des sommes prévues sur des mesures salariales sans contreparties. Pour les personnels AESH et AED, les salaires restent très bas et ne permettent pas à ces personnels ni d'exercer leurs missions ni de vivre dignement.

S'ajoute à cela les difficultés de gestion des personnels de l'académie de Paris notamment sur les payes. De nombreux personnels ont dû attendre plusieurs mois avant d'obtenir leurs rémunérations notamment pour les personnels les plus précaires. Nos organisations exigent que des mesures soient prises pour que ces situations ne se reproduisent plus.

Les OS parisiennes apportent leur soutien aux personnels du rectorat qui doivent mettre en œuvre des réformes verticales dans l'urgence, souvent annoncées par voie de presse, avec des textes qui arrivent tardivement et des outils d'un autre temps.

Pour défendre l'École publique, une école qui donne à tous les élèves les moyens de réussir qu'importe leurs difficultés sociales, scolaires, leur handicap, leur origine ou leur religion réelle ou supposée, les personnels sont fortement mobilisés contre le « Choc des savoirs », notamment les groupes de niveaux au collège, contre la dégradation des conditions d'enseignement et de travail et pour de vraies augmentations de salaire. Ainsi, depuis plusieurs semaines, avec l'appui de nos organisations, les actions locales sont nombreuses : rassemblements devant le rectorat, distribution de tracts, réunions publiques sur l'avenir de l'École publique et contre le Choc des savoirs, opération des « collèges déserts », grèves...

Le ministère de l'éducation nationale annonce des mesures démagogiques à rebours des besoins des personnels et des élèves et s'affranchit des résultats de la recherche scientifique dans le domaine de l'éducation.

- Pour l'abandon du « Choc des savoirs »,
- Pour l'annulation des suppressions de postes et la création des postes indispensables pour la rentrée 2024,
- Pour reconsidérer la réforme de la voie professionnelle,
- Pour l'abandon du SNU sur le temps scolaire et le budget de l'Education nationale,
- Pour de vrais moyens à la hauteur des besoins pour l'école publique,
- Pour l'abandon pur et simple du projet Macron/Guérini de généralisation de la rémunération dite « au mérite » dans la Fonction publique,
- Pour mettre un terme à l'affaiblissement du pouvoir d'achat des agent·es, aux rémunérations indignes de nombreux personnels de catégorie C, des AESH, des AED et de nombreux·ses agent·es contractuel·les et refuser de subir une année blanche en termes d'augmentation de traitement,

Nos organisations syndicales appellent à continuer et renforcer la mobilisation, à se mettre massivement en grève le mardi 19 mars et à poursuivre les actions, notamment par la grève reconductible, comme celle engagée dans le 93.